

DÉLIBÉRATION DE_2023_070

Le quatorze décembre deux mille vingt-trois, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson dûment convoqué s'est réuni à 18 heures 30, en session ordinaire à la SALLE DES FÊTES DE MONTAZEAU sous la Présidence de Thierry BOIDÉ.

Date de convocation : 18 septembre 2023

Présents : Serge FOURCAUD, Georges MADELAINE, Ghislain PANTAROTTO, Sylvie PELLIZZER, Michel FRICHOU, Jean-Claude MAILLAT, Marcel LESBÉGUERIES, Didier MOREAU, Hélène DONADIER, Jean-Luc FAVRETTO, Christian SCALIGER, Christian GALLOT, Éric REY, Jean-Louis REY, Thierry BOIDÉ, Éric FRÉTILLÈRE, Jean-Pierre CHAUMARD, Gilbert DE MIRAS, Magalie LEPLET-COLLAS, Yves JACQUELIN

Pouvoirs : Jean-Thierry LANSADE représenté par Jean-Luc FAVRETTO, Karine LEY représentée par Jean-Louis REY, Annie MAIGRE représentée par Christian GALLOT, Marc GRANDY représenté par Yves JACQUELIN, Jocelyne ARSIGNY représentée par Thierry BOIDÉ, Cyril BARDE représenté par Éric FRÉTILLÈRE, Dominique IBERTO représentée par Ghislain PANTAROTTO, Lucette MOUTREUIL représentée par Jean-Pierre CHAUMARD, Gilles TAVERSON représenté par Magalie LEPLET-COLLAS

Secrétaire : Jean-Pierre CHAUMARD

Membres en exercice : 32 Présents : 20 Votants : 29 Abstentions : 0 Contre : 0 Pour : 29

OBJET : VENTE DE TERRAINS SUR LA ZA ÉCOPÔLE A VÉLINES - VENTE LOT 8

Monsieur le Président fait part au Conseil Communautaire de la demande faite par Monsieur Jean-Marc BRIVARI d'acquérir le lot 8 pour une surface totale de 951 m² à 14.90 € HT le m² sur la ZA Écopôle à Vélines.

Vu l'avis des domaines du 23 mai 2022,

Monsieur le Président propose de fixer le prix de vente du terrain à 14 169.90 € HT hors frais de notaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à l'unanimité, approuve cette décision et autorise le Président à signer toute pièce nécessaire à la réalisation de cette vente.

Le Président,
Thierry BOIDÉ